

# ***Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac***

Séance extraordinaire du 27 janvier 2022

Séance extraordinaire du conseil municipal, tenue par vidéoconférence, mesure d'urgence (COVID-19) sous recommandation du MAMH, ce vingt-septième jour du mois de janvier de l'an deux-mille-vingt-deux, dès 19 h 30 et à laquelle sont présent(e)s : Mesdames les conseillères Mei-Lin Yee, Liliane Besner, Martine André ainsi que Messieurs les conseillers David Yee, Gilles Massey et Jacques Ostiguy, tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Mario Tremblay.

Madame Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim et Me Julie Paradis, directrice générale adjointe et responsable du greffe par intérim, sont également présentes. Me Paradis agit en tant que secrétaire de cette séance.

Monsieur le maire constate le quorum. Il s'assure que l'avis de convocation a été reçu par chacun des membres du conseil municipal.

Le maire, Mario Tremblay, déclare la séance ouverte à 19 h 40.

**2022-01-011**

## **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La secrétaire dépose l'ordre du jour.

Le maire, Mario Tremblay, procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance extraordinaire du 27 janvier 2022.

Il est proposé par le conseiller David Yee,  
appuyé par le conseiller Jacques Ostiguy  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 27 janvier 2022 tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

## **FINANCES**

**2022-01-012**

## **ADOPTION – BUDGET 2022**

CONSIDÉRANT que selon l'article 954 du *Code municipal du Québec*, le conseil municipal doit adopter le budget 2022 de la municipalité;

CONSIDÉRANT les élections municipales du 7 novembre dernier;

Il est proposé par le conseiller Gilles Massey,  
appuyé par la conseillère Mei-Lin Yee  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le budget 2022 au montant de 2 371 225 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La question suivante est posée par courriel :

- Est-ce que ce mandat donné en juin 2021 à Monsieur Jean-François Vachon, consultant en urbanisme est terminé et est-ce que le conseil a réservé un montant dans son budget de 2022 pour poursuivre le mandat de consultation auprès de cet expert?

Une citoyenne présente pose les questions suivantes :

***Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de  
Vaudreuil-sur-le-Lac***

- Est-ce possible de connaître le montant de l'excédent de l'année fiscale 2021?
- Est-ce possible de savoir pourquoi le montant prévu au PTI 2022 n'est pas le même dans le budget 2022, au niveau des montants prévus pour payer certaines affectations à même le surplus accumulé?
- Quelles sont les modalités prévues pour l'affichage des avis publics?

**LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

À 20 h l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par la conseillère Martine André,  
appuyé par le conseiller David Yee  
**ET RÉSOLU**

DE LEVER la présente séance extraordinaire du 27 janvier 2022.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

La directrice générale et  
secrétaire-trésorière par intérim

Le maire

---

Anne-Marie Duval

---

Mario Tremblay

Je, Mario Tremblay, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal*